

Attestation d'aptitude à la manipulation de fluides frigorigènes - 4 jours

REF : MOD-029

DUREE : 4 jours
28,00 heures

Nombre de participants max : 9

MODE : Présentiel

PUBLIC

- Chefs d'entreprise
- Artisans
- Techniciens
- Installateurs
- Climaticiens frigoristes
- Chauffagistes et/ou électriciens

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Lors de cette formation, le stagiaire doit apporter ses propres EPI : vêtements de travail couvrant les bras et les jambes, des chaussures de sécurité et des gants. Ces équipements sont obligatoires et doivent être portés pendant les travaux pratiques (TP).
Bloc-notes, stylos, crayon à papier, gomme, règle et calculatrice.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

La formation alterne apports théoriques et mises en pratique sur des plateaux techniques agréés, afin de maximiser les chances pour le professionnel d'obtenir son attestation d'obtenir son attestation.

En formation, les stagiaires disposent de :

- Supports numériques et documents pédagogiques remis en formation ;
- Calculatrice pour les exercices théoriques et lors de l'évaluation ;

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation fluides frigorigènes (catégorie 1), également appelée attestation d'**aptitude** à la manipulation des fluides frigorigènes, vous forme à intervenir en toute sécurité et en conformité avec les réglementations en vigueur (**F-Gas**).

En moins d'une semaine, vous serez capable d'installer et de mettre en service un système thermodynamique performant, d'assurer l'entretien et le dépannage des équipements, ainsi que d'effectuer les contrôles d'étanchéité et la récupération des fluides.

DESCRIPTION / CONTENU

Jour 1 et 2 : Bases et approfondissements techniques du froid et de la thermodynamique

- Comprendre et expliquer le fonctionnement des systèmes thermodynamiques
- Maîtriser le principe de fonctionnement d'un circuit **frigorigène** et de ses composants
- Interpréter des tableaux et graphiques en lien avec les systèmes thermodynamiques
- Analyser et exploiter le diagramme enthalpique pour décrire précisément l'état du **fluide frigorigène**
- Identifier et différencier les impacts environnementaux des différents fluides frigorigènes (**GWP**, **ODP**, réglementations associées).
- Connaître et appliquer les obligations réglementaires liées à la manipulation des fluides frigorigènes, notamment en matière de sécurité, de traçabilité et de conformité.
- Procéder au remplacement des hydrochlorofluorocarbures (HCFC) comme le R22 par exemple
- Lister les unités normalisées ISO

Jour 3 et 4 : Manipulation sécurisée des fluides frigorigènes et applications pratiques

- Procéder à la récupération du fluide dans les règles de l'art
- Opérer un **tirage** au vide
- Pratiquer une mise sous pression d'azote
- Opérer une charge en fluide
- Contrôler l'**étanchéité** avec les équipements électroniques
- Rédiger un rapport sur l'état des composants constituant le système frigorigène
- Détecter les dysfonctionnements ou anomalies susceptibles d'entraîner des **fuites**

Pour valider les acquis de la **formation** et obtenir votre attestation, un QCM individuel et une épreuve pratique sont réalisés en fin de formation. Ainsi, une journée supplémentaire s'ajoute pour le passage de l'épreuve de manipulation des fluides frigorigènes catégorie 1, il faut prévoir un supplément de 270€ HT (324€ TTC).

Attestation d'aptitude à la manipulation de fluides frigorigènes - Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires RS5638, enregistré le 01/01/2022.

MODALITES D'ÉVALUATION

Les compétences sont évaluées de deux manières en 3h30 :

- 1.Évaluation pratique, à travers des études de cas et des travaux pratiques réalisés sur la plateforme technique.
- 2.Questionnaire à choix multiples permettant de valider les connaissances théoriques.

- Plateformes pédagogiques et matériels pour les travaux pratiques ;
- Mise en service des équipements frigorifiques, **climatisations** et pompes à chaleur en condition proches du terrain ;
- Equipements de protection individuelle fournis pour la sécurité lors des mises en pratique.

La théorie et pratique combiné permettent aux stagiaires de développer des compétences rapidement opérationnelles.

MODALITES PEDAGOGIQUES

FORMATEUR QUALIFIE

Formateur qualifié pour dispenser les formations froid et climatisation

Référent pédagogique : Stéphane BOMPAIS

ACCESSIBILITE

L'organisme étudie toutes les situations de handicap afin d'envisager une adaptation ou une compensation possible.

Contactez votre référente handicap pour valider l'accessibilité de la formation envisagée avant votre inscription au 02 43 43 86 92.

Une note minimale de 24/30 est requise pour réussir le QCM et 38/50 pour l'évaluation pratique.

Plusieurs documents sont remis au professionnel lorsque la formation est réussie :

- Une attestation d'**aptitude** à la manipulation des fluides frigorigènes (équivalent à une attestation de réussite) ;
- Une attestation de fin de formation ;
- Ainsi qu'un certificat de réalisation.

Information importante : L'attestation d'aptitude ne doit pas être confondue avec l'attestation de capacité. En effet, après avoir obtenu votre attestation d'aptitude, vous devez ensuite déposer une demande auprès d'un organisme certificateur si vous souhaitez acheter du fluide frigorigène.

Note : L'attestation de capacité ne peut être délivrée que si l'entreprise emploie au moins une personne disposant de l'attestation d'aptitude.

PRE-REQUIS

- Connaissance générale du froid et de la climatisation
- Avoir répondu au questionnaire de positionnement
- Savoir lire et écrire le français
- Maîtriser l'arithmétique
- Disposer d'une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation

PUBLIC

- Chefs d'entreprise
- Artisans
- Techniciens
- Installateurs
- Climaticiens frigoristes
- Chauffagistes et/ou électriciens